



ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE [A G O A] POUR
APPROBATION DES COMPTES

« ASPECTS JURIDIQUES, COMPTABLES ET FISCAUX »

Date : le 03 Mai 2018 De 9h à 17h

OBJECTIFS :

⇒ **Maîtriser les Règles Juridiques, comptables et fiscaux de la Préparation et la tenue des Assemblées Générales Ordinaires Annuelles (A G O A)**

CONTENU DE LA FORMATION «AGO»

- **Démarche de l'arrêté et de l'approbation des comptes sociaux**
- **Références légales en matière d'arrêté et d'approbation des comptes sociaux**
- **Clôture et établissement des comptes par les dirigeants sociaux**
- **Tableau de ventilation des dettes fournisseurs prévue par la loi 32-10 sur les délais de paiements**
- **Convocation à L'AGO**
- **Réunion de L'AGO**
- **Publication des comptes sociaux**
- **Processus de l'arrêté et de l'approbation des comptes sociaux**
- **Organiser la réunion des associés pour approuver les comptes**
- **Convoquer les associés**
- **Tenir l'assemblée**
- **Formaliser les assemblées**
- **Publicité des comptes sociaux**
- **Sanctions**
- **RAS / PAPSRA**

METHODE : Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ♦ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant.
- ♦ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPP) sous le Numéro 1796335

RESPONSABLE ET CONFERENCIER :



Monsieur MOHAMED CHORFI est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur MOHAMED CHORFI a plus de **40 ans d'expérience** dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires
- Conseil et Juridique et Fiscal
- Audit et Commissariat aux Comptes
- Expertise Comptable

COMPRENANT :

- Pauses – café
- Remise des documents « *Support + Annexes + Cas pratiques + Corrigés + Déclarations Fiscales* »

PUBLIC CONCERNE : - Comptables agréés, Directeurs financiers,

- Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.

- Professionnels de la comptabilité, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.